

# Attentes des éleveurs laitiers vis-à-vis de leurs conditions de travail et évolution de leurs systèmes d'exploitation

J. Seegers<sup>1</sup>, J.C. Moreau<sup>1</sup>, E. Beguin<sup>2</sup>, A. Guillaumin<sup>3</sup>, B. Frappat<sup>3</sup>

1 : Institut de l'Élevage, Service Actions Régionales Sud-Ouest, BP 42118, F-31321 Castanet-Tolosan cedex ;  
jean.seegers@inst-elevage.asso.fr

2 : Institut de l'Élevage, Service Actions Régionales Nord-Ouest, Chambre régionale d'agriculture, 19bis, rue  
Alexandre Dumas, F-80096 Amiens cedex 3

3 : Institut de l'Élevage, Service Ingénierie de projet, 149 rue de Bercy, F-75595 Paris cedex 12

## Résumé

Dans les prochaines années, les producteurs laitiers français vont devoir faire face à un double défi : la réforme de la PAC, avec une baisse du prix du lait et de nouvelles contraintes (conditionnalité), et la poursuite d'un phénomène de restructuration qui va exacerber les écarts entre les régions « en demande » de lait et celles ayant déjà largement réorganisé leur tissu de collecte, dans lesquelles les transferts de quota s'annoncent importants.

La recherche d'une meilleure qualité de vie, unanimement perçue comme déterminante dans les évolutions à venir, risque souvent de se heurter aux limites que constituent la capacité de financement des exploitations face aux besoins prioritaires d'investissement induits par l'agrandissement et/ou l'augmentation des capacités de production.

Cette perspective relance l'intérêt de la recherche de modes de production moins coûteux, qui peuvent passer par le retour à l'herbe pâturée. La nouvelle donne instaurée par la réforme de la PAC offre de ce point de vue une situation plus favorable. Elle sera aussi l'occasion de remettre en cause les stratégies qui menaient jusqu'à présent à des diversifications peu rémunératrices (grandes cultures, vaches allaitantes et jeunes bovins non primés...) et consommatrices de travail.

## Introduction

La recherche d'une meilleure qualité de vie constitue aujourd'hui un facteur essentiel à prendre en compte dans l'analyse des stratégies d'évolution des exploitations laitières françaises. Mais les transformations observées ces dernières années dans les systèmes d'exploitation et celles qui s'annoncent pour les cinq à dix prochaines années sont et seront le résultat d'un ensemble de facteurs.

Ces transformations ne seront pas sans conséquences sur le fonctionnement des systèmes fourragers. Le découplage des aides européennes offre de nouvelles perspectives en terme d'équilibres herbe-maïs, mais il est difficile de dire si la restructuration laitière qui va se poursuivre (à un rythme plus ou moins marqué selon l'évolution du prix du lait) incitera beaucoup de producteurs à garder le cap de l'intensification, ou si elle les incitera plutôt à opter pour des trajectoires alternatives. Dans ce contexte, et face à une diversité de trajectoires possibles, l'amélioration des conditions de travail peut devenir un facteur clé qui renforce l'intérêt de certaines voies par rapport à d'autres.

### 1. L'aspiration à une meilleure qualité de vie des éleveurs laitiers français

#### 1.1. Un phénomène qui préoccupe la filière laitière dans plusieurs régions

L'émergence d'aspirations relatives à la qualité de vie chez les éleveurs laitiers français fait depuis quelques années l'objet d'une forte attention. Si le phénomène est désormais reconnu comme majeur sur le plan national (TREDE, 2004), ses conséquences en terme de menaces pour le maintien du tissu de collecte ont surtout été prises en compte dans les régions à faible ou moyenne densité laitière, dans lesquelles il existe des alternatives à la production laitière : viande bovine, grandes cultures, cultures spéciales ou pérennes, ...

Beaucoup de ces régions cherchent donc aujourd'hui à répondre concrètement à ce malaise global des éleveurs ; qu'il s'agisse des freins exprimés par les candidats à la reprise d'exploitations laitières, ou des préoccupations d'une génération de producteurs, aujourd'hui quadragénaires, tentés par une reconversion vers des activités leur permettant de mieux concilier vie sociale, vie familiale et vie professionnelle. De même, dans les zones où les solutions alternatives à la production laitière sont plus rares, la demande de solutions pour réduire l'astreinte liée à l'élevage laitier est également au centre des questions de renouvellement des générations de producteurs (PERROT *et al.*, 2004).

#### 1.2. Le travail n'est pas qu'une source d'insatisfactions

Le travail est un thème que les éleveurs abordent spontanément quand ils décrivent leur exploitation, sans forcément se plaindre de leurs conditions de travail. Beaucoup soulignent en effet le plaisir de travailler avec les animaux, parfois le goût de la technique et la liberté dans l'organisation quotidienne. Les différences de perception du métier observées entre les éleveurs qui ont été salariés hors du monde agricole avant de s'installer et ceux qui n'ont pas eu d'autres expériences professionnelles révèlent bien les idées préconçues de ces derniers vis-à-vis du monde salarié (DOCKES *et al.*, 2005). De même, les élèves de l'enseignement agricole ayant pour perspective l'installation ou le salariat en élevage n'évoquent pas spontanément le nombre d'heures travaillées ou l'astreinte comme un frein majeur à l'installation ; ils considèrent en effet souvent que cet aspect « *fait partie du métier* » (FRAPPAT, 2005).

En fait, si on analyse la diversité des profils de satisfaction vis-à-vis de la qualité de vie, plusieurs catégories d'éleveurs peuvent être distinguées, comme le montre le tableau 1 construit à partir d'une série d'entretiens individuels approfondis réalisés en 2003 en Aquitaine (MARTY, 2004).

**TABLEAU 1 – Profils de satisfaction des éleveurs laitiers vis-à-vis de leur qualité de vie**

(Opération PAQVEL Aquitaine - MARTY, 2004)

| Profils   | « satisfaits »                           | « organisés »  | « passionnés »   | « résignés »  | « mécontents »  |
|---|--|--|--|---|---|
| <b>Equipement</b>                                     | Bon                                      | Bon  | Bon  | Moyen   | Mauvais   |
| <b>Attentes en terme de coupures</b>                  | N'en font pas forcément                  | Travaillent souvent en société ou se font remplacer        | En font, mais en voudraient davantage                              | En font parfois   | N'en font jamais  |
| <b>Satisfaction par rapport à leur qualité de vie</b> | Ne ressentent pas le besoin de s'arrêter | Sont satisfaits de l'organisation qu'ils ont mise en place | Sont passionnés par leur métier mais voudraient ralentir le rythme | Insatisfaits, mais ne pensent pas qu'ils peuvent améliorer leur situation | Très critiques sur leurs conditions de travail, se comparent au reste de la société |

### 1.3. Un besoin légitime de rompre l'astreinte quotidienne (week-end et vacances)

En fait, ce que revendiquent la plupart des éleveurs, c'est la possibilité de rompre régulièrement l'astreinte quotidienne de la traite, le week-end ou pour prendre des vacances (CHAUVAT *et al.*, 2003 ; GUILLAUMIN *et al.*, 2005 ; FRAPPAT, 2005). Le moment le plus difficile pour eux est la traite du dimanche soir qui les oblige à quitter une réunion de famille avant les autres ; certains ont d'ailleurs supprimé cette traite ou se sont organisés pour se faire remplacer. La légitimité de cette demande de parité avec le reste de la société est aujourd'hui unanimement reconnue (TREDE, 2004).

Pour satisfaire ce besoin de coupure, outre la solution occasionnelle consistant à s'arranger entre voisins pour se remplacer mutuellement, la solution la plus fréquemment mise en œuvre est le recours à l'association, familiale et, de plus en plus, extra-familiale. C'est là une des principales motivations conduisant un nombre croissant de jeunes à s'installer dans des structures sociétaires. Ceci dit, de nombreux jeunes continuent à choisir de s'installer seuls, ou avec leurs parents pour préparer une succession, et craignent de ne pas trouver d'associé avec lequel ils s'entendent suffisamment bien, le souci d'autonomie dans les décisions restant souvent une priorité.

Le salariat, qu'il s'agisse d'employer quelqu'un à temps complet ou à temps partagé, ou encore de recourir à un service de remplacement, constitue une solution alternative. Si l'embauche d'un salarié permanent reste encore très minoritaire en France, contrairement à ce que l'on observe au Royaume-Uni ou au Danemark (BEGUIN *et al.*, 2005b ; CHATELLIER et JACQUERIE, 2003), les formules d'emploi partagé et les prestations de service sont en développement. Les secteurs bovins lait et polyculture-élevage utilisent d'ailleurs respectivement 15 et 21 % des UTA salariées de cette catégorie (ANEFA, 2005).

Le faible développement de l'emploi salarié permanent est sans doute en partie lié aux structures et aux capacités financières limitées des exploitations laitières (PERROT et REUILLON, 2005). Mais le phénomène est aussi à rapprocher du manque d'attractivité du métier de salarié en élevage laitier. Une étude récente auprès de jeunes, d'employeurs et de salariés (FRAPPAT, 2005) montre en effet que même si le métier de salarié en élevage laitier présente des avantages, qui recoupent d'ailleurs certains des attraits du métier d'éleveur (relative autonomie d'organisation quotidienne, contact avec les animaux), les freins sont manifestes, en matière de rémunération, de conditions de travail, ou d'intérêt des tâches confiées. Recruter et conserver des salariés constitue un enjeu individuel et collectif important pour les éleveurs, qui exige d'informer et de former les candidats comme les employeurs potentiels et d'apporter un certain nombre de garanties collectives pour améliorer l'image et la réalité du métier.

### 1.4. Des préoccupations différentes selon la structure de la main-d'œuvre

Selon la configuration de la main-d'œuvre au sein de leur exploitation, certains éleveurs ont aujourd'hui réussi à satisfaire ce besoin de coupures, mais tous n'en sont pas là. Et même quand la question des week-end ou des vacances semble résolue, des changements survenant au sein du

collectif de travail peuvent devenir source de préoccupation, car on imagine mal revenir en arrière. A titre d'exemple, l'analyse des attentes liées à la qualité de vie exprimées par un échantillon d'éleveurs laitiers de Picardie a permis de caractériser plusieurs types de problématiques à résoudre selon la structure de la main-d'œuvre dans les exploitations (tableau 2).

**TABLEAU 2 – Problématique « travail & qualité de vie » selon la composition de la main-d'œuvre de l'exploitation** (Etude prospective sur l'élevage en Picardie - BEGUIN *et al.*, 2005a)

| Main d'œuvre                   | Seuls  | Couples   | Société parent-fils  | Autres sociétés   |
|--------------------------------|--|---|--|---|
| % Satisfaction                 | 62 %   | 90 %  | 67 %   | 89 %  |
| Types de questions             | Se libérer le week-end, prendre des congés<br>Faire face au départ d'un salarié<br>Faire face à une augmentation de quota  | Limiter le temps de travail<br>Se libérer le week-end, prendre des congés | Départ des parents d'ici 10 ans  | Départ d'associés à court-terme                                 |
| Solutions évoquées (fréquence) | Salariat, service de remplacement (4/13)<br>Association (4/13)<br>Sous-traitance des cultures (2/13)<br>Simplification : ex. monotraite (2/13)<br>Robot de traite (1/13) | Embauche à temps partiel<br>Service de remplacement                       | ( <i>Peu d'anticipation</i> )<br>association (1/9)<br>sous-traitance des cultures (2/9)<br>salarié (1/9) | Modernisation de l'outil (4/8)<br>Salariés et/ou associés (4/8) |
| Limites                        | Coût du salarié<br>Trouver un associé  | Trouver un salarié à temps partiel  |  | Trouver un associé ou un salarié                                |

Même si certaines solutions se heurtent à des limites communes (trouver un salarié ou trouver un associé), les attentes et les solutions envisagées ne sont pas les mêmes pour une exploitation individuelle, familiale ou pour une société.

### 1.5. Les soucis liés au pilotage d'une entreprise

Quand on aborde avec eux les conditions de travail, certains éleveurs mentionnent aussi le stress lié aux incertitudes face à l'avenir dans un cadre économique et réglementaire très mouvant. D'autres sont stressés par les périodes de pointe de travail saisonnières et les conditions climatiques qui conditionnent la bonne réalisation des travaux (semis, récolte, ensilage, foin). D'autres encore sont réellement mal équipés et veulent avant toute chose améliorer leurs conditions de travail (GUILLAUMIN *et al.*, 2005).

En fait, les angles sous lesquels il convient d'appréhender la préoccupation « travail » des éleveurs sont très nombreux et dépassent encore trop largement le cadre des grilles d'analyse habituellement développées pour en rendre compte (DEDIEU et SERVIERE, 2004 ; LEGARTO, 2004). Au-delà de la question des week-ends, du temps de travail, de la pénibilité, ou de la tension mentale, il convient de prendre en compte le besoin qu'a l'éleveur de sécuriser le pilotage de son exploitation, de prévoir et d'anticiper divers événements, de lisser les pointes de travail saisonnières, ou son souci de rendre déléguables certaines tâches s'il doit se faire remplacer, etc.

Ainsi, la complexité des aspirations et des besoins (exprimés ou non par l'éleveur) fait que la recherche de solutions adaptées n'est pas chose facile. Si la majorité des éleveurs ont des idées sur la façon dont ils pourraient améliorer leurs conditions de travail, force est de constater qu'un regard extérieur compétent s'avère souvent utile, que ce soit pour identifier les marges de progrès du système en place, ou enrichir l'analyse des solutions envisageables.

## 2. Un changement de contexte dont il faut tenir compte pour raisonner la mise en œuvre de solutions

### 2.1. Une forte progression de la productivité du travail en élevage laitier

La restructuration rapide de la production laitière au cours de ces dernières décennies s'est traduite par une forte augmentation de la productivité de la main-d'œuvre. Entre 1988 et 2000, le nombre d'exploitations laitières a en effet été diminué de moitié, et la forte augmentation des volumes produits par exploitation s'est faite sans réelle progression de la main-d'œuvre (40 % de lait en plus pour environ 1,6 UTA par exploitation en système spécialisé - INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 2004a).

Cette transformation s'est faite majoritairement au détriment des petites exploitations (moins de 30 vaches), sans toutefois conduire au développement de structures de grande dimension du fait de la gestion administrée des quotas choisie par la France, et d'une réglementation environnementale instaurant des contraintes pour les installations de plus de 80 vaches (qui ne représentaient en 2002 que 5% des exploitations laitières françaises).

L'agrandissement des troupeaux laitiers s'est en général traduit par une amélioration très importante de l'efficacité du travail d'astreinte consacré au troupeau (-10 à -20 heures/UGB/an) et une progression relativement moins marquée de l'efficacité du travail de saison (jours / ha) consacré aux surfaces (fourrages ou cultures de vente). En moyenne, les gains de productivité associés à l'agrandissement des exploitations n'ont pas eu de répercussions très sensibles sur le volume global de travail individuel effectué par les personnes composant le collectif de travail de l'exploitation (1 300 h d'astreinte/pers./an). Même si la taille de ce collectif est plus importante dans les grands troupeaux, les gains de productivité réalisés semblent correspondre au besoin en travail supplémentaire induit par l'agrandissement des structures (cheptel et surfaces). Ce phénomène n'est cependant pas toujours aussi inéluctable dans les cas d'agrandissement par regroupement d'exploitations, lesquels induisent parfois un accroissement de la main-d'œuvre et souvent une rationalisation des équipements et de l'organisation du travail permettant d'augmenter sensiblement la marge de manœuvre individuelle des associés (SEEGERS *et al.*, 2004).

### 2.2. Un contexte qui a favorisé le développement de systèmes basés sur le maïs

L'augmentation de la taille des troupeaux et des surfaces s'est jusqu'à présent traduite par une augmentation de la part de maïs dans les systèmes fourragers et une diminution du pâturage, notamment du fait de l'effet incitatif de la prime au maïs et de la possibilité qui s'est ouverte aux éleveurs laitiers de valoriser une partie des surfaces libérées par des productions primées (céréales, viande).

Mais on peut aussi y voir les conséquences d'une recherche de sécurisation du système fourrager (la gestion de l'herbe étant perçue comme aléatoire), une gestion des contraintes croissantes liées au parcellaire, ou un besoin de standardisation du processus de production (pour accroître les possibilités de délégation des tâches, au sein du collectif de travail ou auprès d'un service de remplacement). Selon le contexte pédoclimatique, la configuration du parcellaire de l'exploitation et son niveau d'équipement, le différentiel de productivité du travail entre une conduite maximisant le recours à des fourrages stockés (en général le maïs) et une conduite maximisant le pâturage est loin d'être homogène. Mais indépendamment d'une stricte approche quantitative du travail, le poids de paramètres plus qualitatifs est incontestable (LEGARTO, 2004) : répartition du temps entre interventions sur le troupeau ou sur les surfaces, répartition entre séquences journalières, hebdomadaires ou pluri-hebdomadaires, fréquence et complexité des prises de décision (pour la pâture, pour l'irrigation du maïs), part du temps passé sur le tracteur, fréquence des tâches nécessitant un effort physique, etc.

La question de la sécurisation du système fourrager par le maïs mérite elle aussi réflexion, notamment du fait des épisodes de sécheresse vécus ces dernières années (CAILLAUD, 2005). Dans les zones où le rendement du maïs repose sur l'irrigation (facteur négatif sur le travail), les restrictions d'eau de plus en plus fréquentes posent en effet question et des limites semblent atteintes.

### 2.3. Une restructuration qui va se poursuivre

Comme le montrent les analyses récentes sur l'impact de la réforme de la PAC, le rythme de restructuration attendu pour les prochaines années dépendra de l'évolution du prix du lait (INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2004b). Avec une baisse de prix modérée (compensée par les aides), ces analyses prévoient la poursuite des tendances actuelles, conduisant à une redistribution modérée des droits à produire en faveur des producteurs en place. Dans ce scénario, les souhaits de croissance exprimés par les éleveurs des régions spécialisées seraient loin d'être couverts, et l'évolution de leurs revenus serait surtout dépendante de leur niveau de maîtrise des charges (amortissements de mise aux normes, etc.). Avec une baisse de prix plus marquée, les volumes de lait à reprendre seront certes plus significatifs, mais leur re-affectation se heurterait aux verrous instaurés par une politique de gestion jusqu'à présent régionalisée, accentuant ainsi les écarts entre régions « en demande » de lait et celles ayant déjà largement restructuré leur tissu de collecte.

Au-delà des tendances perceptibles sur le plan macro-économique, le problème auquel sera concrètement confronté l'éleveur sera par exemple de savoir s'il a intérêt ou non à reprendre le quota et/ou les surfaces ainsi que le Droit à Paiement Unique (DPU) d'un voisin ayant décidé de cesser son activité ou de changer de production. L'intérêt de l'opération dépendra en effet de la capacité de l'exploitation à absorber le nouveau droit à produire, des besoins d'investissements nécessaires, du type de valorisation qui pourra être fait des surfaces nouvelles, etc.

### 2.4. Une moindre incitation à la diversification, et de nouvelles chances pour l'herbe

Avec le découplage des aides, et l'obligation de maintenir les surfaces en prairies permanentes (conditionnalité), la tendance consistant à libérer des surfaces au profit des céréales ou du cheptel viande va se trouver ralentie, voire stoppée. La poursuite de la restructuration avec reprise de surfaces par des exploitations laitières pose en effet de nouvelles questions quant à leur valorisation, avec l'émergence probable de phénomènes d'extensification de certaines surfaces en prairies ou de changements dans les équilibres herbe / maïs du système fourrager.

L'intérêt économique d'un tel rééquilibrage en faveur de l'herbe pâturée varie en fonction du contexte. Il est d'autant plus intéressant que l'écart de rendement entre maïs et herbe est faible. Il peut en outre présenter un intérêt sur le plan du travail en limitant la distribution de fourrages complémentaires en période de pâturage et le volume des effluents organiques à épandre, ou lorsqu'il s'accompagne d'une réduction ou d'une suppression de l'atelier viande (CAILLAUD, 2004 ; MOREAU, 2005).

Dans l'Ouest, moins fréquemment dans d'autres régions, des éleveurs ont déjà opté pour des systèmes avec une moindre proportion de maïs (15 à 30% de la SFP). Malgré une baisse modérée de productivité laitière et la diminution des aides sur le maïs, le choix d'une conduite économe leur a permis de maintenir voire d'améliorer leur revenu (LE LAN, 2005). *A fortiori*, avec le découplage, de telles évolutions s'avéreront payantes, sur le plan du revenu comme sur le plan du travail, à condition cependant que les investissements nécessaires pour loger les vaches supplémentaires restent modérés.

Ce type d'évolution s'avère en outre favorable sur le plan environnemental, en réduisant par exemple la proportion de sols nus en automne et en hiver, le lessivage des nitrates, et les risques de ruissellement du phosphore ou des produits phytosanitaires (LE GALL et RAISON, 2005).

Toutefois, les tendances observées par le passé subsistent, et le maïs risque de continuer à apparaître pour certains éleveurs comme un fourrage sécurisant, dans un contexte où la taille des troupeaux va continuer sa progression, où la recherche de productivité laitière va se poursuivre, et là où la mise en œuvre du pâturage s'avère délicate. En outre, dans le cas d'une forte restructuration, l'hypothèse d'une redistribution de volumes importants sans agrandissements de surface serait peu favorable à une désintensification des modes de production.

### 3. Des marges de manœuvre étroitement liées à la nécessité de maintenir le revenu

Les voies d'adaptation qui s'offrent aux exploitations sont multiples. Leur intérêt sur le plan du travail dépend du type de question auquel ces dernières sont confrontées, et leur impact en terme de revenu est désormais à évaluer à l'aune des nouveaux paramètres instaurés par la réforme de la PAC.

Pour illustrer les marges de manœuvre possibles au niveau d'une exploitation, nous reprenons ici les travaux réalisés par l'équipe en charge des réseaux d'élevage dans le Sud-Ouest (MOREAU, 2005), laquelle a cherché à évaluer l'intérêt de différentes voies d'adaptation au nouveau contexte en tenant compte de leur impact en terme de travail (appréhendé ici sous l'angle du Temps disponible calculé par personne de la cellule de base, indicateur mesurant la marge de manœuvre de l'exploitant dans la méthode Bilan travail INRA / Institut de l'Elevage – DEDIEU *et al.*, 2000). Le tableau 3 présente la gamme des voies d'adaptation étudiées, et leur intérêt vu soit sous l'angle du revenu, soit sous l'angle du travail. Celles-ci peuvent prendre la forme de modifications de pratiques, de changements dans les composantes du système (race, atelier de diversification) ou d'évolution de la structure et de la dimension de l'exploitation.

**TABLEAU 3 – Intérêt de différentes voies d'adaptation des systèmes laitiers du Sud-Ouest (Réseaux d'élevage sud-ouest ; MOREAU, 2005)**

|  | Montagne du sud M. central et piémonts de type Ségala |                                     | Coteaux secs                            | Bassin de l'Adour    |
|--|---|-------------------------------------|---|----------------------|
|  | Spécialisés   | Avec vaches allaitantes non primées | Lait + grandes cultures sans irrigation | Lait et maïs grain   |
| <b>A – Sur le plan du revenu</b>   |   |                                     |   |                      |
| <i>Légende : Intensité de l'écart entre le revenu disponible 2008 induit par l'adaptation et celui attendu sans changement de système avec une baisse de 12% du prix du lait par rapport à 2003 ; - - : évolution très défavorable sur le plan du revenu ; ++ : évolution très favorable</i> |   |                                     |   |                      |
| Plus d'herbe (pâturée)   | = / +   |                                     |   | = / +                |
| Plus de lait / vache SANS augmentation de quota  | -   | -                                   | -                                       | - -                  |
| Plus de lait / vache AVEC augmentation de quota  | +   | +                                   | +                                       | -                    |
| Intensification fourragère par le maïs   | - / =   | - -                                 |   | - / =                |
| Changement de race (PH > MO)   | +   | ++ <sup>(a)</sup>                   |   |                      |
| Production de génisses prêtes à vêler  | +   | ++ <sup>(a)</sup>                   | +                                       |                      |
| Achat du renouvellement et production de veaux croisés   | +   | +                                   | +                                       |                      |
| Monotraite systématique  | - -   | - / =                               |   |                      |
| Mise en place de l'irrigation  |   |                                     | = / +                                   |                      |
| Externalisation partielle de la production fourragère  |   |                                     | - <sup>(b)</sup>                        | - - - <sup>(c)</sup> |
| Production auto consommée de protéagineux  |   |                                     | -                                       | -                    |
| <b>B – Sur le plan du travail</b>  |   |                                     |   |                      |
| <i>Légende : Intensité de l'écart entre le temps disponible par personne de la cellule de base après adaptation et celui permis par le système initial ; - - : évolution très défavorable sur le travail ; ++ : évolution très favorable sur le travail</i>                                  |   |                                     |   |                      |
| Plus d'herbe (pâturée)   | +   |                                     |   | = / +                |
| Plus de lait / vache SANS augmentation de quota  | = / +   | = / +                               | = / +                                   | = / +                |
| Plus de lait / vache AVEC augmentation de quota  | + <sup>(d)</sup>                                      | + <sup>(d)</sup>                    | + <sup>(d)</sup>                        | + <sup>(d)</sup>     |
| Intensification fourragère par le maïs   | -   | -                                   |   |                      |
| Changement de race (PH > MO)   | -   | ++ <sup>(a)</sup>                   |   |                      |
| Production de génisses prêtes à vêler  | -   | + <sup>(a)</sup>                    | +                                       |                      |
| Achat du renouvellement et production de veaux croisés   | +   | +                                   | +                                       |                      |
| Monotraite systématique  | +   | ++ <sup>(a)</sup>                   |   |                      |
| Mise en place de l'irrigation  |   |                                     | - -                                     |                      |
| Externalisation partielle de la production fourragère  |   |                                     | = <sup>(b)</sup>                        | + <sup>(c)</sup>     |
| Production auto consommée de protéagineux  |   |                                     | -                                       | -                    |

a : avec suppression de l'atelier vaches allaitantes, b : foin, c : mash, d : avec investissement pour augmenter la productivité du travail

### 3.1. Réduire les contraintes de travail en modifiant le fonctionnement ou les composantes du système

Certaines modifications de pratiques auparavant difficiles à envisager deviennent aujourd'hui crédibles sur le plan économique. Il s'agit notamment de celles visant à faire plus de place aux prairies pâturées dans le système fourrager, au détriment du maïs. Lorsque la pâture devient exclusive, sans apport d'ensilage en complément, elle devient également intéressante sur le plan du travail.

A l'opposé, certaines évolutions naguère confortées par la PAC deviennent moins favorables ; c'est le cas des diverses voies de l'intensification animale ou fourragère (maïs). Bien sûr, il est des situations dans lesquelles cette voie reste souhaitable pour des raisons diverses (réglementation, organisation du travail par rapport aux bâtiments existants, opportunité de reprise de quota).

Dans le nouveau contexte, les évolutions qui utilisaient l'intensification comme levier pour mettre en place une diversification passant par des productions à très faibles marges par hectare sont plus ou moins condamnées : que faire maintenant des surfaces libérées ? avec quelles aides ? et pour quelle maigre rétribution du travail supplémentaire ?

Ainsi, en Ségala par exemple, de réelles alternatives s'offrent au système lait + vaches allaitantes, dont l'atelier complémentaire non primé est souvent remis en question, ne serait-ce que pour des questions d'organisation du travail. Parmi les alternatives intéressantes, sur le plan du travail comme sur celui du revenu, on peut citer le changement de race (des montbéliardes en lieu et place des prim'holstein) mais aussi la mono-traite, si dérangement au plan technique comme au plan culturel (COURNUT *et al.*, 2004). Ces deux voies d'adaptation ont en commun de passer par une réduction de la production par vache, avec des animaux moins exigeants mais plus nombreux et susceptibles de réutiliser dans de bonnes conditions les surfaces libérées par la suppression du troupeau allaitant.

Tant pour des raisons économiques que sur le plan du travail, on devra aussi songer à l'avenir aux solutions qui visent à externaliser une partie du travail en déléguant une des composantes de l'atelier laitier, comme la production de génisses de renouvellement. A l'inverse, dans certaines zones, on aura tout autant intérêt à produire des génisses prêtes à vèler pour le compte d'autres producteurs afin de valoriser des prairies en lieu et place de la SCOP sans perte sensible du niveau d'aide.

### 3.2. Peu de marges de manoeuvre pour les investissements permettant d'adapter les conditions de travail en situation de reprise de quota

Déclinée en scénarios de reprise de quota dans les différents systèmes de production du Sud-Ouest, l'opportunité de développement induite par la restructuration s'avère plus ou moins profitable selon les contextes pédoclimatiques.

Ainsi, les capacités d'investissement permises par 1000 litres de lait supplémentaires pourraient varier, sans reprise de surfaces, entre 580 et 1 200 € (montants auxquels il convient de retrancher 320 € si la reprise de quota intervient après 2006, c'est à dire sans générer d'aide laitière), selon que l'on produit de manière coûteuse dans une zone à systèmes « tout stock » ou de manière plus autonome dans une zone à vocation herbagère, et selon l'intérêt de l'intensification dans la zone (tableau 4). Ces montants sont calculés sur la base des taux et durées actuellement pratiqués pour les prêts à la construction de bâtiments d'élevage, et dans l'hypothèse extrême où l'on ne rémunérerait pas le travail supplémentaire.

Dans bien des cas, et surtout si le prix du lait baisse de plus de 12 %, les possibilités de modernisation seront donc étroites et certains producteurs devront renoncer aux investissements destinés à l'amélioration de leur confort de travail au profit des seuls investissements absolument nécessaires à l'accroissement de la capacité de production et à la mise aux normes.

La recherche d'économies possibles par des pratiques mobilisant moins d'intrants prendra alors tout son sens, le développement d'actions d'appui technique visant à réduire le coût alimentaire constituant dès lors une bonne occasion d'aborder la place de l'herbe et du maïs dans le système fourrager, la valorisation des engrais de ferme ou les modalités de complémentarité du troupeau laitier. C'est dans cette voie qu'œuvre aujourd'hui le dispositif Références & Appui technique du Sud-Ouest, constatant comme ailleurs en France, le regain d'intérêt pour l'activité de conseil induit par cette nouvelle réforme.

**TABLEAU 4 – Estimation des niveaux d’investissement permis par un accroissement non marginal du quota réalisé avant 2007 pour différents contextes laitiers du Sud-Ouest**

(Réseaux d’élevage Sud-Ouest ; MOREAU, 2005)

*Niveaux d’investissement net (valeur investissement – subvention) en euros pour 1 000 litres de lait ;*

*Taux bancaires 2004 et durées habituellement pratiquées ;*

*Niveaux à diminuer de 320 € / 1 000 litres si le quota n’est pas accompagné de l’aide laitière (après 2007) ;*

*Niveaux à diminuer / augmenter de 150 € / 1 000 litres par point d’évolution du prix du lait au-delà / en deçà de 12%*

|  | <b>Piémonts de type Ségala</b> | <b>Coteaux secs</b> | <b>Bassin de l’Adour</b> |
|--|--------------------------------|---------------------|--------------------------|
| SANS reprise de foncier, SANS intensification              | 1 050 €                        | 650 €               | environ 580 €            |
| SANS reprise de foncier, AVEC intensification              | 1 200 € ou +                   | 950 €               | environ 580 €            |
| AVEC reprise de foncier (en fermage), SANS intensification | 900 €                          |                     |                          |

## Conclusion

Même si les producteurs de lait français n’expriment pas un ras-le-bol général, leurs aspirations et leurs préoccupations en matière la qualité de vie ou de conditions de travail sont réelles. Pour satisfaire leur principale revendication, qui consiste à pouvoir rompre régulièrement l’astreinte quotidienne de la traite lors des week-end ou pour des vacances, la solution la plus souvent mise en œuvre repose sur le partage de l’astreinte entre associés. Même si la demande se développe, le recours à des salariés semble pour l’instant se heurter à de réels problèmes d’attractivité du métier et de capacités financières des employeurs.

Trouver un associé ou un salarié à temps partiel devient donc une préoccupation importante des producteurs laitiers français. Adapter la conduite de son exploitation à une mutualisation des tâches entre associés ou à leur délégation à des salariés n’est pas sans effet sur l’évolution des systèmes d’exploitations et des systèmes fourragers. Dans cette perspective, une certaine standardisation du processus de production apparaît sans doute inévitable.

La logique d’intensification / diversification, jusqu’à présent favorisée par les anciens mécanismes de soutiens de l’Union Européenne, a conduit les éleveurs à d’importants gains de productivité dans la conduite de leur atelier laitier, mais ces gains ont en général été entièrement consommés par le besoin en travail supplémentaire lié à l’agrandissement des surfaces et au développement d’ateliers de diversification (viande et cultures).

La nouvelle réforme de la PAC crée un changement de contexte assez radical qui ouvre le champ à de nouvelles alternatives parfois intéressantes tant sur le plan du travail que du revenu. Mais en dehors de changements de pratiques ou de modifications des composantes du système, les marges de manœuvre, pour financer des investissements matériels ou un recours à des prestations de service permettant de réduire la contrainte de travail à l’occasion d’une reprise de quota, risquent de se réduire.

Pour élargir le champ des possibles et lever les contraintes financières, la recherche d’économie devient donc un enjeu majeur pour tous les producteurs désireux de maintenir leur revenu et d’améliorer leurs conditions de travail.

## Références bibliographiques

- ANEFA (2005) : « Regards sur l'emploi salarié en agriculture », Association Nationale Emploi Formation en Agriculture. [www.anefa.org](http://www.anefa.org)
- BEGUIN E., GALAN F., SOUQUET C. (2005a) : « Etude prospective sur l'élevage bovin et ovin de Picardie », collection Résultats, Institut de l'Élevage (à paraître).
- BEGUIN E., PERROT C., SIDOT G., LEENHARDT S. (2005b) : « les systèmes laitiers sociétaires et/ou avec main d'œuvre salariée », rapport d'étude intermédiaire Institut de l'Élevage / BTPL / ONILAIT, 14p
- CAILLAUD D. (2004) : « La réforme de la politique laitière : incidence possible sur les systèmes fourragers des exploitations laitières de Lorraine », Actes du séminaire AFPP, 28 octobre 2004.
- CAILLAUD D. (2005) : « La gestion des aléas climatiques dans les exploitations laitières de l'Est de la France », à paraître.
- CHATELLIER V., JACQUERIE V. (2003) : « les exploitations laitières dans l'Union Européenne : situation actuelle et perspectives face aux réformes de la PAC », rapport d'étude INRA-ONILAIT, 229p
- CHAUVAT S., SEEGER J., N'GUYEN THE B., CLEMENT B. (2003) : « Le travail d'astreinte en élevage bovin laitier », collection Résultats, Institut de l'Élevage, 51p
- COURNUT S., DEDIEU B., CHEVEREAU C. (2004) : « L'élevage bovin laitier face aux problèmes de travail des éleveurs. Eléments d'adaptation des systèmes techniques en Ségala », In Boinon JP. (Ed.) Actes du colloque SFER « les systèmes de production agricole : performances, évolutions, perspectives », ISA Lille, 18-19 novembre 2004, 15 p
- DEDIEU B., COULOMB S., SERVIÈRE G., TCHAKERIAN E. (2000) : « Bilan travail pour l'étude du fonctionnement des exploitations d'élevage. Méthode. », collection Lignes, Institut de l'Élevage/INRA, 27p.
- DEDIEU B., SERVIÈRE G. (2004) : « Des pistes pour améliorer le travail des éleveurs », POUR, 182, 32-38.
- DOCKES A.C., COUZY C., FRAPPAT B., GUILLAUMIN A., KLING-EVEILLARD F. (2005) : "Les aspirations des éleveurs laitiers face aux demandes sociales et aux transformations de leur métier", Actes du colloque CEREL Filières lait et gestion des territoires, Rennes, 6 & 7 juillet 2005, p. 79-89
- FRAPPAT B. (2005) : « Salariat en élevage laitier : des élèves, des salariés, des éleveurs nous donnent leur vision », collection Résultats, Institut de l'Élevage / FNPL, 52p
- GUILLAUMIN A., KLING-EVEILLARD F., MOREAU J.C., MARTY M. (2005) : « Quand les éleveurs laitiers parlent de leurs conditions de travail », Travaux & Innovations, 115, 30-34.
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE (2004a) : « Le coût de production du lait en France : niveau et structure selon les systèmes de production, évolution sur la période 1990/2001 », Dossier Economie de l'Élevage, 333a.
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE (2004b) : « Réforme de la PAC et production laitière : Scénarios d'évolution à l'horizon 2010-2012 », Dossier Economie de l'Élevage, 340.
- LE GALL A., RAISON C. (2005) : « Impacts de la conditionnalité environnementale des aides de la Politique Agricole Commune sur les systèmes laitiers français ». collection Résultats, Institut de l'Élevage, 29p.
- LEGARTO J. (2004) : « La dimension travail sans le choix d'une conduite alimentaire », in Institut de l'Élevage et INRA (éds), *Améliorer les conditions de travail en élevage*, Rencontres nationales des acteurs de la recherche-développement, Poitiers, 18-19 mars 2004, p. 107-111
- LE LAN B. (2005) : "Réduire les coûts de production, améliorer les conditions de travail", Actes du colloque CEREL Filières lait et gestion des territoires, Rennes, 6 & 7 juillet 2005, p. 90-95
- PERROT C., REUILLON J.L. (2005) : « Etude des facteurs explicatifs de la variabilité de la rémunération du travail en élevage laitier ». collection Résultats, Institut de l'Élevage, 47p.
- PERROT C., BEGUIN E., MORHAIN B., TCHAKERIAN E. (2004) : « Diversité des systèmes de production en élevage : état des lieux et perspectives », Boinon J.P. éd., Actes du colloque de la SFER Les systèmes de production agricoles : évolutions, performances, évaluation, Lille, 18 et 19 novembre, 17 p.
- MARTY (2004) : « Evaluation d'une opération régionale d'accompagnement des producteurs de lait sur le thème du travail », Mémoire d'ingénieur, Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan, Toulouse, 97p.
- MOREAU J.C. (2005) : « La réforme de la PAC : conséquences et impact pour les systèmes laitiers su Sud-Ouest, voies d'adaptation possibles », Publication régionale, 47p.
- SEEGER J., MOREAU J.C., CHAUVAT S., BEGUIN E. (2004) : « Taille de troupeau et travail dans les exploitations laitières françaises ». Communication au symposium « Le Tour du monde Laitier, Schering Plough Veterinaires », 14 sept. 2004, 8p.
- TREDE Y. (2004) : « L'avenir de la filière laitière française ». Conclusions des groupes de travail nationaux de la commission Trédé, Conseil Général du génie Rural, des Eaux et des Forêts, 2089, 98p.